



Fiche de poste n°7

Dénomination du poste	<i>Chef de la Division des plateformes technologiques et des clusters</i>
Mission	<i>Assurer la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de promotion des clusters dans les secteurs industriels et technologiques et de développement des infrastructures technologiques et d'accueil dédiées à la recherche et développement.</i>
Principales activités et tâches	<ul style="list-style-type: none">❖ Participer à l'élaboration du plan d'action et veiller à l'exécution des activités relevant de la responsabilité de sa structure ;❖ Assurer la supervision des comités de suivi des programmes et projets relatifs au domaine de sa compétence;❖ Participer aux événements, séminaires et aux manifestations scientifiques en relation avec la Recherche et Développement et les Clusters ;❖ Organiser des réunions avec les départements et les organismes concernés pour coordonner la mise en œuvre des actions programmées relevant de son domaine d'intervention;❖ Assurer l'élaboration des termes de référence des projets relevant de sa compétence;❖ Assurer le pilotage et le suivi des études lancées par le ministère concernant les secteurs relevant de sa compétence;❖ Assurer la réalisation et le suivi des études concernant la mise en œuvre des programmes relevant de la responsabilité de sa structure;❖ Assurer les actions de négociation avec l'ensemble des partenaires relevant de son domaine d'intervention et veiller au bon déroulement des négociations;❖ Veiller au lancement des appels à projets pour identifier et soutenir les clusters;❖ Assurer le suivi des de la mise en œuvre des centres techniques industriels et des contrats-programmes des clusters ;❖ Assurer la conclusion et la formalisation des partenariats dans les domaines technologiques et de la R&D avec les Universités ;❖ Alerter la hiérarchie sur toutes situations nécessitant une intervention d'urgence et fournir les informations pertinentes permettant la prise d'une décision judicieuse ;❖ Apporter l'appui méthodologique aux cadres de sa structure et veiller à l'enrichissement de leurs portefeuilles de compétences ;❖ Identifier les besoins en formation, études, recherches et autres interventions nécessaires au développement de l'action du Département, les documenter et proposer leur intégration aux programmes prévisionnels;❖ Participer à l'élaboration des rapports et des bilans pour synthétiser et documenter les activités de la Direction et du Département.



Compétences Clés	<ul style="list-style-type: none">• Management des Organisations ;• Planification stratégique et opérationnelle ;• Evaluation des programmes ;• Gestion, pilotage et suivi des programmes d'appui à la R&D, aux structures technologiques, d'innovation et d'accompagnement ;• Management de l'innovation ;• Management de projet de développement des plateformes technologiques et de R&D et de développement et de promotion des clusters.
Principaux résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">❖ Pilotage et suivi de la réalisation des plans d'action élaborés ;❖ Objectifs et résultats des plans d'action et des programmes réalisés ;❖ Partenariats formalisés et conclus avec les différents partenaires bénéficiaires des programmes d'appui ;❖ Suivi assuré des activités des clusters, centres techniques industriels et autres structures soutenues;❖ Participation assurée aux événements, séminaires et aux manifestations scientifiques en relation avec la Recherche et Développement et les Clusters;❖ Réunions avec les départements et les organismes concernés organisées pour coordonner la mise en œuvre des actions programmées relevant de son domaine d'intervention;❖ Réunions des comités de suivi et de pilotage des programmes tenues régulièrement ;❖ Etudes lancées par le ministère concernant le secteur relevant de sa compétence pilotées et suivi assuré;❖ Etudes concernant la mise en œuvre des programmes relevant de la responsabilité de sa structure réalisées et résultats y afférents exploités;❖ Actions de négociation avec l'ensemble des partenaires relevant de son domaine d'intervention mises en place et veille au bon déroulement des négociations assurées ;❖ Appui méthodologique aux cadres de sa structure apporté et enrichissement de leurs portes portefeuilles de compétences réalisé ;❖ Reporting périodique et régulier réalisé et transmis à la hiérarchie.